

Économie & finances
Changeons le cap !

Réformes de l'État

Bercy reste le bras armé
et le coeur de cible

Retraites

Où allons nous ?

Interview

Thierry Lepaon

AU SOMMAIRE

02 • Édito

03 • **Retraites :**
Où allons nous ?

04 • **Luttes en cours :**
BdF, CCRF, Douane

06 - 07 • **Europe :**
Alter Sommet, action CES, les exigences de la CES

08 • **Évasion fiscale :**
Traisons ce fléau !

09 • **Réformes de l'État**
Bercy reste le bras armé et le cœur de cible

10 • **Action sociale :**
Égalité professionnelle à Bercy
Petite enfance

11 • **Santé au travail :**
Victime de la politique d'austérité gouvernementale

12 - 13 • **Interview de :**
Thierry Lepaon

14 • **Stop à la criminalisation de l'action syndicale**

14 • **Mobilisation**
Pour l'amnistie des syndicalistes

15 • **À lire à voir**

MENTIONS LÉGALES

Directrice de la publication :
Patricia TEJAS

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Numéro de commission paritaire :
1014 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66
Fax : 01 55 82 76 69
Courriel : finances@cgt.fr
Internet : www.finances.cgt.fr

Prix : 0.50 €



Édito

Offensifs !

Non, Monsieur le Président de la République, la crise financière n'est pas derrière nous ! Les causes ne sont ni régulées, ni jugulées, comme vous venez de le déclarer ! Cette crise du système capitaliste, c'est aujourd'hui une crise économique, sociale et écologique d'une rare violence.

À Bercy et dans les établissements économiques et financiers, l'objectif est de continuer à réduire les emplois avec pour conséquences une dégradation sans précédent des conditions de travail, une accumulation des risques psycho-sociaux et une dégradation avérée des services aux populations.

Il faut changer de cap ! C'est ce que nous avons dit au Ministre de l'Économie et des Finances lors de l'audience du 30 mai dernier. Notre message a été clair : cette politique est indigne d'un gouvernement de gauche !

Mais, au-delà du sentiment d'une immense majorité de nos collègues, la fédération des Finances a rappelé ses analyses et ses propositions qu'elle avait déjà déposées lors de la première entrevue en juillet 2012.

- Oui, il faut une vraie réforme fiscale et aussi maintenir des emplois qualifiés en lien avec des outils juridiques efficaces pour lutter contre la fraude fiscale.
- Oui, il faut un autre financement de l'économie et la France peut porter une profonde réforme de la politique monétaire et du crédit ayant pour objectif : l'emploi !
- Oui, il faut construire un véritable un pôle financier public doté des moyens à la hauteur des enjeux. Nous doutons fort que la Banque publique d'investissement (BPI) en soit les fondations. D'autant plus quand son directeur général indique vouloir « *exclure du financement de la BPI les entreprises en difficulté* ».
- Oui, il faut cesser les plans de démantèlement des établissements du secteur semi public économique et financier. Il est inacceptable que le ministre de l'économie ait validé le plan de restructuration du gouverneur de la Banque de France alors que, entre autres missions, la médiation du crédit a préservé 295.000 emplois.
- Oui, il faut maintenir les effectifs et veiller aux conditions de vie et de travail des agents des finances.

C'est pourquoi, offensifs, nous proposons dès maintenant, dans l'unité, la préparation de grands rapports de force pour que le gouvernement change de cap !

UNE FÉDÉRATION POUR PLUS DE PROGRÈS SOCIAL.

RETRAITES : OÙ ALLONS NOUS ?

La Conférence sociale se tiendra les 20 et 21 juin prochains. À l'heure où sont écrites ces lignes, le gouvernement n'a pas encore précisé ses intentions. Une chose est toutefois certaine, il y aura bien une réforme des retraites en 2013.

Un point sur la situation

Cette réforme devrait s'inscrire dans la continuité des précédentes. L'idée selon laquelle « *on doit travailler plus longtemps puisqu'on vit plus longtemps* » serait donc réaffirmée.

Le Medef a d'ailleurs déjà posé les jalons en réclamant un allongement de la durée de cotisation à 43 ans d'ici 2020 et un recul de l'âge légal à au moins 65 ans à l'horizon 2040. Dans les tuyaux également, un mode de pilotage qui ajusterait automatiquement les pensions pour équilibrer les régimes. Pour faire simple dans un tel système « *à la suédoise* », chaque salarié verse une cotisation sur un compte individuel en « *achetant des points* » à un prix défini.

Ces points accumulés sont convertis en pension mensuelle au moment de la retraite. Le hic, c'est que si le salarié connaît le prix d'achat de ses points, il ne connaît pas pour autant le niveau de sa pension. Celui-ci s'ajuste, en effet, automatiquement en fonction de la conjoncture.

En cas de crise, les rentrées de cotisations sont moins importantes. Le montant des pensions baisse alors automatiquement.

Une autre manière de voir les choses

Pour la CGT, il est important de conserver les valeurs fondamentales de notre système par répartition. **C'est pourquoi en terme de droits, nous revendiquons** notamment :

- un niveau de pension de 75 % du dernier salaire pour une carrière complète,
- pas de pensions en dessous du SMIC,
- la possibilité de départ anticipé pour les métiers pénibles,

- la validation des années d'étude et de précarité subie,
- des mesures pour corriger les inégalités entre hommes et femmes,
- la prise en compte de l'intégralité des primes dans le calcul des pensions.

En matière de financement, nous proposons principalement :

- la suppression des exonérations de cotisation (environ 10 milliards d'euros),
- l'élargissement des cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et à l'intégralité des primes pour les fonctionnaires,
- la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (environ 20 milliards d'euros),
- l'augmentation autant que de besoin des cotisations en priorité celles dites « *patronales* ».



Brèves

Plus le Medef en demande, plus il en obtient !

Insuffisant, l'accord sur l'emploi ! Laurence Parisot réclame maintenant la dégressivité des indemnités chômage. À l'heure où celui-ci crève des plafonds, des millions de salariés sans emploi se retrouveraient alors avec chaque mois un peu moins d'indemnités pour vivre. Gageons que le Medef ne trouve aucun partenaire pour signer un tel accord !

Les inégalités se creusent

Dans un rapport publié récemment, l'OCDE annonce une forte augmentation des inégalités de revenus. À tel point qu'entre 2007 et 2010, les inégalités entre les riches et les pauvres se sont autant accrues que durant les 12 années précédentes. La France ne fait pas exception avec une plus forte augmentation que la moyenne.

ÉTATS GÉNÉRAUX DES DOUANES

Le 1er janvier 1993 voyait « l'ouverture des frontières » intérieures de l'Europe avec la mise en œuvre du Marché Unique Européen. 20 ans plus tard, la Douane française s'est vu adjoindre un grand nombre de missions, a perdu 25 % de ses effectifs, a fermé des centaines de services et d'implantations, a connu de multiples réformes de toutes ses structures et méthodes de travail, a été confrontée à l'explosion des délocalisations et du commerce international...

Aujourd'hui, les seules perspectives offertes aux agents, dont certains ont déjà subi plusieurs fois des restructuration, sont de nouvelles suppressions d'effectifs drastiques qui entraîneraient de nouvelles réorganisations.

Dans ce maelström, l'utilité sociale des missions de la Douane a été perdue de vue par nos décideurs, ce qui entraîne de fortes interrogations de la part des agents sur le sens de leur travail. L'intersyndicale a décidé d'y répondre par l'organisation d'un débat national sous la forme d'États Généraux.

L'idée est de susciter un échange constructif sur les attentes que la société a envers l'administration des douanes et ses agents et d'ouvrir au débat l'avenir de l'outil douanier. Usagers, élus de la République et opérateurs ont été invités aux 8 forums locaux organisés en région, où ils ont pu y exprimer ce qu'ils attendaient de l'administration des douanes et de ses agents.

Le CESER d'Aquitaine a même souhaité auditionner l'intersyndicale et l'administration à Bordeaux. Des enjeux tels que la protection du consommateur, le service public de proximité et la lutte contre la fraude ont été abordés. La synthèse des tous ces échanges alimentera les États Généraux nationaux qui auront lieu le 18 septembre 2013 au Palais d'Iéna, siège du Conseil Économique, Social et Environnemental. Le résultat de ces travaux sera remis à l'Assemblée Nationale et au Sénat avant la fin de l'année 2013.



LES AGENTS DE LA CCRF EN LUTTE POUR LEURS MISSIONS

La Réforme de l'administration territoriale de l'État (RéATE) a causé des ravages dans les rangs de la CCRF. Les effectifs ont chuté de manière considérable, passant de 3560 agents en 2007 à 3000 en 2012. Mais ce n'est pas tout, la DGCCRF était avant une administration centrale avec un réseau déconcentré qui lui était propre. Aujourd'hui, elle est totalement éclatée dans de multiples structures (Direccte, DDPP, DDCSPP...).

Cela a pour conséquence de détériorer grandement son efficacité malgré le professionnalisme de ses agents. Pourtant, leur métier est d'assurer que nous puissions consommer des produits qui ne représentent pas de danger pour notre santé, qu'ils soient alimentaires ou pas. Mais c'est aussi, par exemple, assurer qu'il n'y a pas d'abus sur les prix pratiqués. Le 21 mars dernier les agents de la CCRF étaient en grève à 44 %.

Le 6 avril, un quart d'entre eux manifestaient à Paris. Et c'est sans parler de toutes les formes d'actions initiées à tous les niveaux.

Enfin, leur lutte commence à payer. Ils ont obtenu un gel des effectifs en 2013. Benoit Hamon a également déclaré devant le Sénat qu'il demanderait la création de postes supplémentaires en 2014 et la révision de l'organisation issue de la RéATE.

La victoire est possible. La Fédération soutient l'ensemble des syndiqués et militants de la CCRF dans cette bataille pour gagner : la sortie de la CCRF de la REATE, des implantations administratives sur l'ensemble du territoire, une chaîne de commandement nationale, le développement du réseau de Laboratoires, la création d'emplois, le rétablissement des droits et garanties.

MOBILISATIONS FINANCES PUBLIQUES

Marseille : le service public n'est pas à vendre

Les agents du site de Sainte-Anne à Marseille, avec leurs syndicats CGT et Solidaires, se sont mobilisés le 7 mai 2013 pour défendre les missions et le service public de proximité ! Ils refusent que leurs bureaux soient revendus à un promoteur immobilier. 300 fonctionnaires des finances publiques travaillent à cet endroit. La concentration de leurs services dans un autre hôtel des impôts aurait des conséquences néfastes sur la qualité du service public. Qui plus est, elle éloignerait les citoyens et les entreprises de leurs services fiscaux de proximité.

Guadeloupe : des conditions de travail catastrophiques

Les syndicats CGT, FO et Solidaires ont appelés l'ensemble des agents des Finances publiques de Guadeloupe à la grève et à manifester le 23 mai dernier. Ils réclament :

- les emplois nécessaires à l'exercice de leurs missions,
- les conditions de travail auxquelles ils ont droit,

- un service public de qualité pour les contribuables guadeloupéens,
- la préservation du maillage territorial sur tout l'archipel.

Centres d'encaissement : grève pour une revalorisation de leur prime

Les agents des centres d'encaissement de Créteil, Lille et Rennes avaient gagné par la lutte en 2005 et 2007 une indemnité spécifique (dite prime industrielle) en raison de leurs conditions de travail très particulières. Cette prime n'a pas été actualisée depuis, malgré les engagements initiaux. La semaine du 13 au 17 mai 2013, ils étaient dans l'action, soutenus par la CGT. Horaires minimums partout et même 85 % d'agents en grève à Lille, la mobilisation d'un haut niveau a démontré la motivation des agents. La direction générale ne répond pas et se contente de botter en touche. Elle portera la responsabilité des suites de la mobilisation et des ses conséquences.

Brèves

Hausse des salaires en Chine, oui mais...

Les salariés chinois du secteur privé ont vu leur salaire augmenter de 17 % en 2012, après une hausse de 18 % en 2011. Ils ont ainsi été multipliés par 4,5 en 10 ans. Dit comme cela, on pourrait presque se réjouir pour eux. Quand on sait en revanche que leur salaire moyen n'est que de 300 euros par mois, notre sourire ne peut que s'effacer.

Travail au noir

Le journal Les Échos annonce une hausse des redressements des contrôles Ursaff de 15 % entre 2011 et 2012. Ils passeraient de 1,2 à 1,4 milliard d'euros. Le quotidien indique également que « plus de 7 % des entreprises contrôlées de façon aléatoire avaient recours au travail illégal, l'Acoss admettant en outre que ce chiffre était certainement sous-évalué ».

L'austérité nuit gravement à la santé

Hausse généralisée des suicides et des troubles psychologiques, retour de maladies bannies comme la malaria, menace sur la santé des enfants des familles populaires... Tel est l'alarmant constat sur la santé des Européens que dresse une étude, « Crise financière, austérité et santé en Europe », publiée par la revue médicale britannique The Lancet.



agents de Sainte-Anne dans l'action

LA CES MOBILISE CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Après s'être opposée au Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG ou Pacte budgétaire) qui « *oblige les États membres à mener des politiques fiscales procycliques préjudiciables (...) et engendre une pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail* », la Confédération Européenne des Syndicats demande aujourd'hui un changement de cap et l'arrêt des politiques d'austérité. Elle estime qu'il y a urgence non seulement parce que ces politiques conduisent à la récession et à l'accroissement du chômage mais aussi parce qu'elles sont « *en train de démanteler le modèle social européen* » et de saper l'adhésion des peuples à l'Europe.

Réclamant un « *contrat social pour l'Europe* », la CES estime que la dimension sociale doit être traitée à égalité avec la gouvernance économique et budgétaire, être

fondée sur le respect des droits sociaux fondamentaux et l'amélioration des conditions de vie et de travail, et viser la lutte contre le chômage, la pauvreté et les inégalités.

Ses priorités sont de :

- Mettre fin aux coupes dans les dépenses publiques, la protection sociale et les salaires, qui aggravent la récession et pénalisent les salariés et les plus démunis ;
- Mettre fin à la concurrence en matière de salaires et de conditions de travail, ainsi qu'à la concurrence fiscale, à la fraude fiscale et à l'évasion fiscale ;
- Mettre l'accent sur les investissements pour une croissance et des emplois durables ;
- Promouvoir le dialogue social et la négociation collective à tous les niveaux.

Dans la perspective du Conseil européen des 27 et 28 juin, qui devrait précisément traiter de la dimension sociale de l'UEM – dans une acception toutefois très restrictive – la CES demande à ses organisations affiliées de mettre à profit la semaine d'action du 7 au 15 juin pour interpeller et faire pression sur leurs gouvernements. De son côté, Bernadette Ségol, secrétaire générale de la CES, a entamé un tour des capitales européennes pour promouvoir les exigences des organisations syndicales.

L'ALTERSOMMET : VERS UNE CONVERGENCE DE LUTTES EN EUROPE

Les conséquences catastrophiques des politiques d'austérité sont connues et leur analyse largement partagée. Les résistances s'organisent localement et nationalement pour en combattre les effets, notamment dans les pays soumis à la dictature de la troïka. Ces mobilisations semblent pourtant jusqu'à présent impuissantes à enrayer le rouleau compresseur de l'offensive libérale.

C'est ce constat qui a conduit plus d'une centaine d'organisations syndicales (dont la CGT), d'associations et de mouvements citoyens et féministes, issus d'une vingtaine de pays européens, à travailler ensemble depuis plus d'un an à la construction de convergences contre les politiques d'austérité. Conscientes qu'il faut désormais passer à la vitesse supérieure et qu'il faut s'unir pour faire changer les politiques, ces organisations se sont données rendez-vous à Athènes, les 7 et 8 juin, dans le cadre d'un Alter-Sommet ouvert à toutes et à tous.

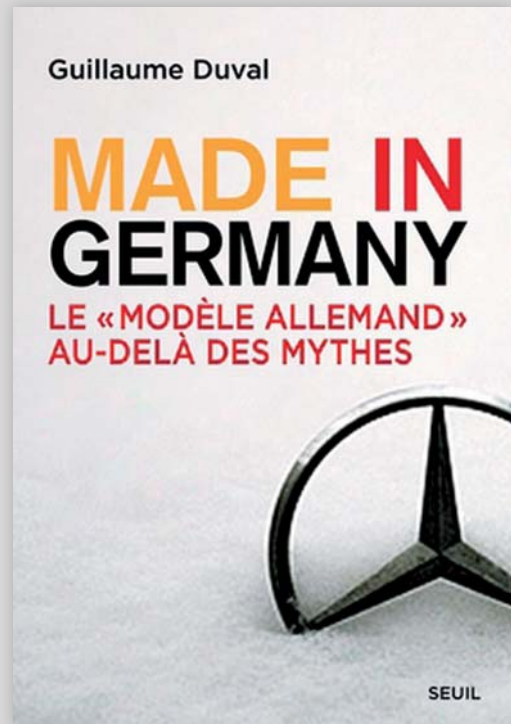
Le choix de la Grèce n'est évidemment pas fortuit : c'est non seulement le pays qui subit le plus durement l'austérité imposée par une Union européenne au service des marchés financiers, mais aussi celui où les mobilisations sont quasiment permanentes et où la résistance se conjugue avec la solidarité, notamment pour pallier les effets du démantèlement des services publics. « *Personne ne doit rester seul face à la crise* » : c'est le mot d'ordre du mouvement social grec. Ce sera aussi celui de l'Alter-Sommet.

Cette réunion sera l'occasion de renforcer les liens existants et d'en tisser de nouveaux pour faire vivre une solidarité de lutte dans la durée et, tous ensemble, changer l'Europe. Un « *Manifeste des peuples* » y sera débattu et adopté pour clamer haut et fort que l'austérité n'est pas une fatalité et que des politiques alternatives existent. Ce texte présentera notamment les revendications communes et urgentes à imposer pour faire émerger une Europe démocratique, sociale, écologique et féministe.

Comme le dit Susan George, présidente d'honneur d'Attac, l'Alter Sommet n'est pas un aboutissement mais le lancement d'un processus qui ne s'achèvera que lorsque les politiques d'austérité seront renversées et qu'une autre Europe sera sur les rails.

LES EXIGENCES DE LA CES

- Un programme majeur d'investissements – un nouveau « *plan de relance européen* » – à hauteur de 1 à 2 % du PIB européen est indispensable pour rétablir une croissance durable et combattre le chômage. Selon Bernadette Ségol, il ne devrait guère être difficile de dégager au moins 140 milliards d'euros (1% du PIB) pour le financer et créer ainsi des emplois alors que l'on a su trouver 1 000 milliards pour sauver les banques et que 1 000 autres milliards échappent aux caisses publiques du fait de l'évasion fiscale.
- La fixation des salaires doit rester une compétence nationale et reposer sur les négociations entre partenaires sociaux. Le salaire minimum légal, là où il existe, doit être augmenté de manière substantielle et tous les planchers salariaux doivent respecter les normes du Conseil de l'Europe relatives aux salaires équitables.
- Un revenu social minimum doit être introduit dans tous les États membres sur base de principes européens communs. Les recommandations européennes ne doivent pas mettre en cause ou réduire les normes sociales nationales existantes.
- La démocratie sociale fait partie intégrante des droits démocratiques. Les partenaires sociaux doivent être associés à la gouvernance économique, aux mesures d'assainissement des comptes publics et au contrôle de leur impact sur les normes de travail et la protection sociale.
- La croissance et l'emploi doivent être la priorité de l'Union européenne. Des initiatives doivent favoriser l'emploi des jeunes.
- Des mesures juridiquement contraignantes doivent être prises pour mettre fin à la concurrence à la baisse en matière de salaires et de conditions de travail.
- La CES exige également un plan d'action solide et contraignant pour mettre fin à la concurrence fiscale, à l'évasion ou l'évitement fiscal et à la fraude fiscale. L'assiette fiscale des entreprises et le taux d'impôt sur les sociétés doivent notamment être harmonisés, éventuellement par l'introduction d'un taux minimum de 25% qui est le taux d'imposition moyen actuel en Europe.



Made in Germany

Que ne lit-on et n'entend-on pas en France sur le modèle allemand ? On fait en particulier très régulièrement l'éloge de la rigueur budgétaire allemande, et de la capacité de nos voisins à accepter de lourds sacrifices pour restaurer la compétitivité de leur industrie.

Or, explique l'auteur, ce ne sont pas là les véritables raisons des succès actuels de l'économie allemande. Cette réussite est due surtout aux points forts traditionnels du pays : un système de relations sociales très structuré, un monde du travail où le diplôme ne fait pas tout, un pays où l'entreprise n'appartient pas aux actionnaires, une forte spécialisation dans les biens d'équipement et les technologies vertes, une longue tradition de décentralisation qui permet de disposer partout d'un capital financier, culturel, social, humain suffisant pour innover et entreprendre, etc. Mais aujourd'hui, ce modèle est fragilisé par la profonde remise en cause de l'État social menée par le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder.

Guillaume Duval - Édition du Seuil - 17 €.

Brèves

35 % des richesses mondiales aux mains des très riches

Dans un entretien avec le journal Le Monde, Christine Lagarde, directrice du FMI, s'inquiète du fait que 0,5 % de la population mondiale détient 35 % des richesses. Pourtant, elle ne change pas de cap en indiquant qu'il n'est pas envisageable d'adopter des « politiques de relances, car cela signifie plus de dettes » et qu'il n'y a « pas d'alternative à l'austérité ».

BpiFrance : 12 milliards pour les entreprises

C'est le montant que la Banque publique d'investissement investira entre 2013 et 2017 dans les entreprises françaises. C'est pourtant bien peu au regard des besoins dans cette période de crise. À quand un véritable Pôle public financier, revendication de la CGT, pour soutenir l'économie au service de l'emploi, la recherche, l'environnement...

Construction de logements en chute

La construction est souvent considérée comme un baromètre de la santé d'une économie. D'après l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), la construction de logements neufs devrait une nouvelle fois baisser en 2013. Cette baisse serait d'environ 18 %, après celle de 20 % entre 2011 et 2012. Jamais aussi peu de logements ont été construits depuis la seconde guerre mondiale.

ÉVASION FISCALE : TRAITONS CE FLÉAU !

Le consentement à l'impôt est un élément indissociable de la lutte contre la fraude fiscale. En effet, pour que chacun soit convaincu du bien-fondé de cette cause il est essentiel de percevoir l'impôt comme une garantie d'émancipation des peuples plutôt que comme une contrainte.

Pour ce faire, il faut tout d'abord simplifier le système fiscal pour le rendre compréhensible. Il faut ensuite totalement réformer la fiscalité pour la rendre plus juste et efficace. Il faut aussi d'avantage de contrôle sur l'utilisation des fonds publics et bien plus y associer les citoyens. C'est à ce prix que les opinions publiques feront d'avantage pression sur leurs gouvernements pour s'attaquer réellement au fléau de la fraude. Car comme on pouvait malheureusement s'y attendre, le sommet européen sur l'évasion et la fraude fiscales a accouché d'une souris.

Même si le sommet a demandé à la Commission de faire des propositions législatives en juin, Il a échoué sur l'essentiel : exiger sans délai l'échange automatique d'informations des données bancaires.

L'Autriche et le Luxembourg ont campé sur leurs positions et ont refusé de lever en totalité le secret bancaire. Ils se sont réfugiés derrière l'exigence que d'autres pays comme la Suisse leur emboîtent le pas. Autant dire que ce n'est pas pour demain !

Alors que tous les gouvernements européens imposent des sacrifices immenses à leurs propres citoyens, il est inconcevable que l'on puisse transiger sur les moyens à mettre en œuvre contre la fraude fiscale internationale. De plus les timides avancées constatées lors de ce sommet ne couvrent pas l'ensemble du champ de l'évasion fiscale. Rien sur l'optimisation fiscale des entreprises par exemple.

Sur la scène nationale, un projet de loi renforçant la lutte contre la fraude fiscale doit être débattu en juin au parlement.

Cela ne sera pourtant pas suffisant, car s'il est effectivement nécessaire de muscler l'arsenal législatif, ce sont surtout les moyens humains qui font cruellement défaut.

Depuis plus de 10 ans, les gouvernements successifs ont détruit 3 000 postes par an à Bercy. Ces suppressions massives d'emplois ont gravement endommagé la capacité des services à assumer leurs missions.

Alors que la fraude fiscale est responsable de plus de la moitié du déficit public, il est grand temps de changer de cap !

Pour ce faire, il faut tout d'abord simplifier le système fiscal [...] Il faut ensuite totalement réformer la fiscalité pour la rendre plus juste et efficace



RÉFORMES DE L'ÉTAT

BERCY RESTE LE BRAS ARMÉ ET LE CŒUR DE CIBLE

Le Premier ministre a annoncé début avril que le projet de loi concernant la 3^e phase de décentralisation serait divisé en 3 textes. Le premier volet est étudié au Sénat à partir du 30 mai. Le calendrier n'est pas encore connu pour les volets suivants.

Pour la CGT, cet acte III de la décentralisation, en lien avec la MAP (Modernisation de l'action publique), vise à adapter « *l'organisation institutionnelle* » de notre pays à la « *compétition* » européenne et mondiale.

Il s'agit d'une nouvelle phase de transformation de la puissance publique pour en faire un outil susceptible de répondre aux exigences toujours plus grandes de la rentabilité du capital.

Dans le même temps, la réduction dogmatique des dépenses publiques conduit à une dégradation du maillage territorial, de la qualité des services publics et des conditions de travail des agents.

A Bercy, les programmes ministériels de modernisation et de simplification (PMMS) procèdent bel et bien à une réorganisation généralisée des missions, de l'organisation territoriale des administrations, des moyens alloués aux directions générales et aux ministères.

Pour nombre de directions ce sont les mêmes logiques à l'œuvre :

- une profonde évolution des missions et de leurs conditions de mise en œuvre,
- une modification profonde des processus et des conditions de travail,
- une nouvelle vague de suppressions d'emplois et de diminution des crédits alloués.

Cette nouvelle phase de la réforme de l'État s'inscrit de manière cohérente avec les réformes régressives des systèmes de sécurité et de protection sociale mais aussi de la législation relative au droit du travail comme de l'Accord national interprofessionnel sur l'emploi, aujourd'hui transposé dans la Loi.

La fédération des Finances CGT appelle les agents des Finances à apporter toute leur contribution à la construction des rapports de forces les plus unitaires possibles pour imposer d'autres choix.

À l'opposé de telles évolutions, la CGT porte toute une série de propositions et de revendications visant à faire des Finances, des administrations et des ministères constitutifs de Bercy, de véritables outils au service de la construction d'un nouvel ordre public économique et social assurant la satisfaction des besoins sociaux, un travail pour toutes et tous, une véritable sécurité sociale professionnelle, un développement humain durable, etc.

La fédération des Finances CGT appelle les agents des Finances à apporter toute leur contribution à la construction des rapports de forces les plus unitaires possibles pour imposer d'autres choix.

Brèves

Point d'indice, pas de hausse en vue

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, dans un « *chat* » sur le site Internet www.lemonde.fr a ainsi déclaré : « *compte tenu de la situation des comptes publics, je ne peux pas m'engager sur le dégel, mais en revanche, je veux améliorer la situation des plus basses rémunérations, les conditions de travail et les parcours professionnels* ». Il va falloir se battre pour imposer le changement !

Baisse de la dépense publique en 2014

François Hollande veut baisser les dépenses publiques de 1,5 milliard d'euros en 2014. Mais pourquoi ne pas plutôt réformer réellement la fiscalité pour la rendre plus juste et efficace ? Pourquoi le Président poursuit-il dans la voie des cadeaux aux plus riches en laissant les populations les plus modestes s'appauvrir ?

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE À BERCY : OUVERTURE DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS

Dans le prolongement du protocole d'accord relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, signé par l'ensemble des organisations syndicales et les représentants des employeurs publics, Bercy ouvre un nouveau cycle de négociations sur ce thème.

Un des principaux enjeux est de supprimer tous les écarts de rémunération et les distorsions de carrière entre les femmes et les hommes pour les agents titulaires et non-titulaires. La Direction générale des Finances publiques a récemment mené une étude sur la carrière des agents de catégorie C. Elle démontre que pour avoir un déroulement de carrière comparable à un homme, une femme doit être célibataire et sans enfant !

La CGT réclame, depuis des années, « *un salaire égal pour un travail de valeur égale* » pour tous les salariés hommes ou femmes.



PETITE ENFANCE

Les crédits budgétaires alloués à l'Action Sociale des ministères économique et financier ont été maintenus en 2013 au même niveau que ceux de 2012. Ils sont diminués de la réserve de précaution qui s'élève à 6% sauf pour trois postes, qui sont :

- la protection sociale complémentaire,
- les crédits consacrés au budget d'initiative locale,
- la petite enfance.

S'agissant de la « *petite enfance* » les ministres ont annoncé, il y a deux ans, au titre des actions en faveur de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, deux engagements en matière de garde d'enfants :

- augmenter de 30 berceaux le nombre de places réservées pour 2011,
- réaliser une enquête afin de recenser les besoins en matière de garde d'enfants dans les principaux bassins d'emplois.

Enfin, les besoins n'ont été recensés que sur 14 départements, 30 places ont été réservées pour 2011, et 40 nouvelles places pour l'année 2012, portant le niveau de réservations à 487 places.

Pour la fédération des Finances CGT, même si un effort important a été fait, c'est largement insuffisant. Des enquêtes doivent se faire dans tous les départements, via les délégations d'action sociale afin qu'il y ait un recensement le plus exhaustif possible. Nous ne pouvons pas tolérer que des femmes (à 85%) ou des hommes soient obligés pour garder leur enfant de prendre un congé parental ou un temps partiel, quand il n'est pas véritablement souhaité. La création de crèches est également génératrice d'emplois dans le domaine de la petite enfance, soyons donc ambitieux !

Le réseau des délégations est partie prenante dans les enquêtes et les réservations de berceaux, nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à signer massivement la pétition « *action sociale menacée* » disponible sur notre site Internet (www.finances.cgt.fr).

LA SANTÉ AU TRAVAIL

VICTIME DE LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ GOUVERNEMENTALE

Depuis quelques mois, un nombre important de conflits opposent les personnels et les administrations des ministères de l'Économie et des Finances, y compris les établissements semi-public relevant de sa compétence. En voici une énumération non exhaustive : restructurations à marche forcée des réseaux déconcentrés, déploiement d'applications informatiques déstructurantes du travail, sécurité des pistolets à la Douane, directions recroquevillées et hermétiques au dialogue, CHSCT conflictuels, expertises refusées...

Ces conflits trouvent leur origine dans l'incapacité des administrations à aborder les questions politiques, au sens noble du terme, relatives à l'organisation, au sens et à la qualité du travail tel qu'il se fait.

Pour les agents de l'État et les salariés, cet état de fait est inacceptable. Plus grave encore, cette incapacité est confortée par les politiques mises en œuvre par le gouvernement

Pour l'instant, le gouvernement n'a pas montré de volonté politique afin d'améliorer significativement et qualitativement le travail

actuel : austérité à tous les étages, adoption de l'ANI sur l'emploi au mois d'avril dernier, adoption du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, etc. Autant de chèques en blanc pour le patronat et les administrations.

Pour l'instant, le gouvernement n'a pas montré de volonté politique afin d'améliorer significativement et qualitativement le travail.

Et ce, alors que se déroulent des négociations entre le MEDEF et les confédérations sur la qualité de vie au travail. La CGT avec les autres confédérations portent des propositions concrètes visant à améliorer les conditions de travail et qui ouvrent la possibilité de « faire du bon travail ». Ces améliorations participeraient d'une meilleure efficacité économique.

Pour la fédération des Finances CGT, il est tout aussi indispensable de remettre au cœur du débat les questions du travail et de son sens dans nos ministères et nos établissements semi-publics. Nos ministres de tutelle seraient donc bien inspirés de s'informer du contenu des négociations en cours pour initier une réelle modernisation avec les agents afin de mettre les administrations de Bercy et le secteur financier semi-public au service d'un développement humain durable.

Brèves

La récession détruit des emplois

La France vient à nouveau de rentrer en récession après 2 trimestres consécutifs de croissance négative. Inutile de rappeler que ce sont une nouvelle fois les plus démunis qui en font les frais. Près de 135000 emplois ont été détruits en un an. La situation ne devrait pas s'améliorer avec un gouvernement qui mène une politique dans la droite ligne des précédents.

France : les investissements en baisse

D'après l'Insee, les entreprises françaises ont réduit leurs investissements en 2012. C'est notamment le cas pour les investissements en matière de construction (-2,1 %) et plus encore pour le matériel de transport (-11 %). Les ménages en font de même, en particulier avec l'immobilier (-0,3 %). Idem pour les administrations publiques dont les dépenses d'investissement baissent de 0,5 %.

Mille milliards d'euros

Tel est, selon la Commission européenne, le coût annuel de l'évasion fiscale au sein de l'Union européenne. C'est l'équivalent d'environ la moitié du PIB de la France.





INTERVIEW DE *Thierry LEPAON*

1/ Le 50e Congrès de la CGT s'est tenu il y a quelques semaines maintenant. Quels sont selon toi les dossiers revendicatifs prioritaires dans la période ?

Plus que jamais notre triptyque : salaires, emploi, protection sociale. Augmenter les salaires d'abord. C'est une condition de la sortie progressiste de crise. Le SMIC doit être porté à 1700 euros pour que nous reconstruisions partout des grilles salariales à partir de ce salaire minimum d'embauche sans qualification.

Agir pour l'emploi. Les chiffres récents du chômage et les prévisions de l'Unedic montrent une situation d'urgence. J'ajoute que l'action doit viser à la fois le volume d'emplois et les conditions d'emploi. La récente loi permettant d'infliger encore plus de flexibilité aux salariés est le contre-exemple de ce qu'il faut faire en la matière. Enfin, la protection sociale. Augmenter les salaires et le volume d'emplois stables permettrait largement de régler

la question fondamentale du financement et de l'équilibre des caisses de sécurité sociale. Au lieu de cela, le gouvernement projette une nouvelle réforme de la retraite en jouant sur les autres paramètres : le montant des retraites et pensions, la durée des cotisations, l'âge légal de départ...

Quel que soit l'ordre du jour de la Conférence sociale des 20 et 21 juin, la CGT portera très haut ces trois dossiers revendicatifs.

2/ Une des grandes revendications de la CGT, réaffirmée lors du dernier congrès, est la mise en place d'un véritable pôle financier public. Comment faire partager largement cette revendication par les citoyens ?

La question doit d'abord être portée par les syndiqués et mise entre les mains des salariés. D'ailleurs, dans nombre d'entreprises soumises au sous-investissement, à la dimi-

nution des capacités de production, aux restructurations, aux fermetures de site, la question est posée à un moment ou un autre par les salariés, sous différentes formes.

J'ajoute que les banques ne jouent pas leur rôle d'intermédiaire pour financer l'économie. Les PME souffrent donc cruellement de la difficulté d'accès au crédit et cela hypothèque leur développement, quelquefois leur pérennité. Je pense enfin aux filières industrielles à reconstruire ou à créer de toutes pièces, aux entreprises innovantes aux filières stratégiques et liées à l'indépendance nationale. C'est le cas de la filière énergétique, des transports, des télécommunications, de la microélectronique, de l'aéronautique, du spatial, des biotechnologies...

Pour toutes les actions, il y a besoin d'engagements sur le long terme, d'une stabilité des acteurs, quelquefois de prises de risques ou d'une forme de volontarisme. À partir des besoins exprimés dans les territoires, sur la base des revendications des salariés pour le développement économique, nous pourrions faire partager aux différents acteurs locaux et nationaux cette revendication d'un pôle financier public. Dans les régions, beaucoup en ressentent la nécessité.

3/ Depuis l'affaire Cahuzac, les enjeux de fraude fiscale et sociale sont au cœur du débat public. Quelles sont les propositions de la CGT pour y faire face ?

C'est d'abord une question de volonté politique. Ce que l'on appelle « l'affaire Cahuzac », n'a été qu'un révélateur. La publication presque simultanée des 2,5 millions de fichiers de plus de 120 000 sociétés-écran par offshore-Leaks et la crise chypriote ont apporté une lumière crue sur des pratiques connues depuis de nombreuses années, rendues possibles, permises, voire encouragées par les législations en vigueur.

J'observe d'ailleurs que l'on parle, quelquefois indistinctement, d'« *évasion* » fiscale, de « *fraude* », « *d'optimisation fiscale* ». Ce flottement dans l'utilisation du vocabulaire montre bien que la limite est étroite entre le légal et l'illégal pour ces gigantesques flux d'argent qui concernent les particuliers et surtout les entreprises.

Des mesures techniques, administratives et judiciaires sont certes utiles dans un premier temps : échange automatique de données, modifications des règles sur l'acquiescement des obligations fiscales et sociales... C'est pourtant très insuffisant, c'est toujours le jeu du gendarme et du voleur.

Il est nécessaire de s'attaquer à la racine du mal et de rompre avec des politiques européennes et nationales qui

mettent en concurrence les territoires, donnent le cadre juridique au dumping fiscal et social, en France, en Europe et dans le monde.

Il s'agit donc aussi d'opérer un renversement idéologique et une inversion des discours sur l'impôt et les prélèvements sociaux. L'exemplarité, j'allais parler de la vertu des dirigeants, est donc une autre condition de la lutte contre la fraude fiscale et sociale.

Les moyens nécessaires pour la perception de l'impôt doivent également être donnés aux agents, aussi bien en termes de moyens humains et matériels que par une réorientation des finalités de leurs missions.

J'ajoute que des droits nouveaux, pour les salariés dans les entreprises, permettraient de limiter les velléités de fraude des directions les plus indécates dans les entreprises.

4/ Comme tu le sais, nos lecteurs sont très attachés aux missions de service public. Comment la CGT compte s'emparer du débat sur le rôle et la place de l'État ?

Cette question est liée aux deux précédentes. Elle est centrale pour sortir enfin d'une période d'une quarantaine d'années, ouverte dans les années soixante-dix aux USA. Souvenons-nous des formules toutes faites des libéraux en économie, les Reagan, Thatcher et autres : « *l'État n'est pas la solution, c'est le problème* », « *Moins d'État mais mieux d'État* ».

Nous voyons où nous ont conduit ces politiques. Quand l'État recule, c'est le marché qui avance ! Le secteur financier a été contraint d'appeler les États au secours en 2008 !

Le Conseil Économique Social et Environnemental lui-même, considère, dans un avis, que nous avons besoin d'un État stratège. C'est vrai.

L'État doit se donner des moyens et capacités d'action pour le développement économique et social. Ces moyens sont à la fois financiers et juridiques pour pouvoir intervenir. Cependant des moyens peuvent exister et n'être jamais mobilisés.

Il faut donc aussi des capacités d'action. C'est donc à la question des hommes et des femmes, de leur capacité à décider, de leur volonté, de leur recrutement et de leur formation qui est posée.

STOP À LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE

ACTE I : Michel n'est pas un militant mais un adhérent de la CGT. Il est aussi un compagnon fidèle, de tous les combats, des luttes victorieuses; de celles qui le sont moins. Michel est toujours sur le pont quand il s'agit de dénoncer des injustices, de défendre les services publics, de s'engager pour l'emploi, les droits pour les salariés et leurs conditions de travail...

Le 24 juillet 2012, Michel est allé au TGI d'Aix-en-Provence soutenir deux douaniers convoqué pour un « *rap-pel à la loi* ». Leur « *faute* » ? Avoir effectué un contrôle douanier inopiné à un péage d'autoroute (Mais... les services de l'État doivent maintenant prévenir pour faire des contrôles !).

Devant le tribunal, une soixantaine de douaniers, tous syndicats confondus se retrouvent. Il fait 35° à l'ombre. Ils veulent rentrer dans le hall du tribunal pour soutenir leurs camarades, dans le calme. Interdiction d'entrer ! Un cordon de policiers et des vigiles les attendent. Il fait chaud. Le ton monte, des insultes fusent du côté forces de l'ordre : « *Encore ces enc... de la CGT !* ».

La provocation paye, les douaniers décident donc de rentrer. Bousculade. Michel est devant. Un policier le fait tomber d'un coup de pied. Mauvaise réaction : Michel repousse le policier. Il tombe et se relève. Il n'a rien, ouf ! Tout le monde se calme. Le policier aura pourtant cinq

jours d'Interruption temporaire de travail ?! Pourtant apprécié de tous ses collègues et très bien noté par sa hiérarchie, Michel est en passe de devenir un délinquant.

ACTE II : Michel va faire 48h de garde à vue pendant lesquelles il sera interrogé sans relâche.

ACTE III : Il est traduit devant le tribunal correctionnel suite à la plainte du policier... et de deux vigiles qu'il est censé avoir à-moitié assommés. Michel est condamné à une forte amende : 2000 € + 1800 € de dommages et intérêts au policier + les frais d'avocat. Le juge a débouté les 2 vigiles.

C'était déjà cher payer. Mais, il faut faire taire ces cégétistes qui osent protester. La procureur fait donc appel. Le ministère public demande : la requalification des faits pour les 2 vigiles, l'inscription au casier judiciaire et 3 mois de prison avec sursis !!

On ne veut pas simplement punir un acte qui fut certes une erreur. On veut casser un homme pour ce qu'il est : quelqu'un qui ne baisse pas les bras, quelqu'un qui dit non, quelqu'un qui maintient que d'autres choix sont possibles. Le délibéré est fixé au 7 juin.

Nous sommes avec toi Michel !

MOBILISATION POUR L'AMNISTIE DES SYNDICALISTES

Jeudi 16 mai, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés devant l'Assemblée nationale afin de soutenir la proposition de loi d'amnistie des syndicalistes proposée par les élus du groupe démocrates et républicains.

Ce projet de loi s'inspire pourtant de la dernière loi de ce genre, proposée par Jacques Chirac en 2002 et votée par la droite. Cette dernière avait d'ailleurs plutôt contribué à apaiser le climat social.

Le ministre des Relations avec le Parlement, Alain Vidalies, a pourtant indiqué que le gouvernement était défavorable à cette amnistie. Il a ainsi déclaré : « *La position du gouvernement dans ce débat sera non, nous ne sommes pas favorables à cette amnistie, ni à aucune autre* ».

En acceptant la criminalisation des salariés et des syndicalistes qui défendent leurs emplois, le gouvernement envoie un message désastreux au monde du travail. Au contraire, nos dirigeants feraient mieux de contribuer, par une politique volontariste, à empêcher les licenciements et la violence qui les accompagne.



L'étrange capitulation

C'est une histoire sans précédent pour la gauche qui a commencé avec la victoire de François Hollande. Par le passé, une fois arrivés au pouvoir, les socialistes français ont tenté, dans un premier temps, d'honorer leurs engagements. Ce fut le cas sous le Front populaire, en 1981 ou en 1997. Depuis son entrée à l'Élysée, François Hollande, lui, n'a pas cherché un seul instant, à modifier la politique de son prédécesseur. C'est d'abord cette sidérante volte-face que cet ouvrage veut raconter et mettre en perspective. Depuis le 6 mai 2012, le « *peuple de gauche* » a le sentiment qu'on lui vole sa victoire. La seconde ambition de ce livre est de comprendre les raisons de cette Faillite de la gauche, qui semble aujourd'hui à un tournant historique de son histoire. Elle est devenue au fil des ans de plus en plus impuissante, de plus en plus résignée. Au point de ne plus avoir ni âme, ni volonté.

Laurent Mauduit - édition JCG -
20,90 €



MUD Sur les rives du Mississippi

Sur une île au beau milieu du Mississippi, deux enfants découvrent un bateau échoué dans un arbre après une tempête. Ils s'en feraient volontiers une cabane mais l'embarcation est occupée par un dénommé Mud... Ce qui n'aurait pu être pour ces enfants qu'une sorte de robinsonnade va les amener de plus en plus loin de leur adolescence et de plus en plus près de l'âge adulte et ses responsabilités. Le spectateur se trouve amené dans un imaginaire qui plonge ses racines dans une réalité sociale très âpre, mélange qui constitue la marque de fabrique du réalisateur Jeff Nichols (shotgun stories (2007) et take shelter (2011)).

Réalisateur Jeff Nichols - 2012



Nos retraites : répartition ou capitalisation ?

Les réformes des retraites se succèdent et s'accompagnent toujours de leurs lots de discours cacophoniques. Pour certains, les caisses de l'État sont vides et il est temps de laisser à chacun le soin de gérer sa propre retraite. Pour d'autres, le problème ne tient pas au manque de ressources, mais à l'instabilité causée par les bouleversements successifs de notre modèle social. Nos retraites ne sont pas un sujet anecdotique et, pour en cerner les principaux tenants et aboutissants, chacun d'entre nous doit pouvoir disposer de repères clairs et synthétiques. À travers la confrontation de deux visions antagonistes celle de la CGT et celle de la Fondation iFRAP, ce livre dresse un panorama original de la question, sans tabou et sans dissimulation. À vous, ensuite, de vous forger votre propre opinion. À noter que Pierre-Yves Chanu, un des deux auteurs, est membre de notre fédération.

Pierre-Yves Chanu et Anne Reimat -
Édition Le Muscadier - 9,90€

“ Les maladies d’aujourd’hui ne doivent pas constituer les profits de demain ”

Gérard Andreck, Président du Groupe Macif.

“ La santé n’est pas un coût, mais un investissement pour l’avenir ”

Jacques Chemarin, Président de Macif-Mutualité.

Le Groupe Macif, attaché au Droit universel à la santé et au régime obligatoire de la Sécurité Sociale, défend, avec sa mutuelle Macif-Mutualité, une complémentaire santé qui allie l’utilité sociale à l’efficacité économique, en respectant le principe du « juste soin au juste coût ».

Aussi, sans actionnaires à rémunérer, Macif-Mutualité s’engage au quotidien sur ses valeurs de non lucrativité et de non sélection des risques en complémentaire santé, pour tous, quels que soient l’âge* ou la situation, en tout point du territoire.

À l’heure où le capitalisme financier montre ses limites, le Groupe Macif n’aura de cesse de défendre son modèle mutualiste de santé, porté par Macif-Mutualité, pour favoriser l’accès aux soins à tous et une cotisation adaptée aux moyens de chacun.

* Dans les conditions de souscription fixées aux contrats.

Plus que jamais, la solidarité est une force.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**



Macif-Mutualité, mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : Carré Haussmann - 22/28 rue Joubert 75435 Paris cedex 9.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIES DE L’INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d’assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond 79000 Niort.